



Conseil Portuaire du lundi 9 mars 2020

Port de plaisance de Saint-Denis d'Oléron

L'an deux mille vingt, le lundi 9 mars à 14 heures 30, le Conseil Portuaire s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MASSÉ, Maire.

Présents :

Jean-Michel MASSÉ, M. le Maire,
Alain CHARLET, Adjoint à M. le Maire,
Rodolphe MOUCLIER, Responsable du Port,
Serge BITEAU, Didier LOUIS, Jean-François TOURNADE représentant les usagers du port,
Bernard BARBIER, Jean-Jacques ARTAUD représentant les associations,
Jean-François GARENNE représentant les professionnels.

Absents excusés :

Jean-Jacques VIGNERON représentant les associations,
Evelyne CAVEL représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ordre du jour :

I. Quelques chiffres 2019

- 1. Contrats annuels au 1^{er} janvier 2020*
- 2. Résiliations 2019*
- 3. Liste d'attente*
- 4. Bilan de la saison 2019*

II. Compte administratif 2019

III. Budget 2020

IV. Travaux

- 1. Transfert de sable*
- 2. Dragage du port*
- 3. Travaux suite à la tempête « Amélie »*
- 4. Remplacement de catways des extrémités de pontons et pontets d'amarrage*
- 5. Remplacement de 3 catways de 9m sur la panne K par 3 catways de 10m*
- 6. Toiture de la capitainerie*

V. Questions diverses

- 1. Libération d'emplacement*
- 2. Demande de l'APPSD – Barnum*
- 3. Remerciements*

- Les membres du bureau de l'APA (Amicale des Pêcheurs d'Antioche) ont changé le 01/01/2020 et jusqu'au 25/04/2020 (date de leur assemblée générale).

L'arrêté n°D-103/2020 modifie l'arrêté n°D-126/2016 en date du 6 octobre 2016 nommant les membres du conseil portuaire.

M. Vigneron, nouveau Président de l'association, est nommé membre titulaire des associations sportives et touristiques du Conseil Portuaire, en remplacement de M. Peyrache.

- Les membres du conseil portuaire actuel ont été élus en septembre 2016 et pour une durée de 5 ans.

Le conseil portuaire devra donc être renouvelé après la saison 2021.

M. le Maire rappelle donc, qu'au moment de ce renouvellement, le représentant des professionnels ainsi que les représentants des associations devront être désignés par le prochain maire après consultation des organisations représentatives au plan local.

Les représentants des plaisanciers seront quant à eux réélus par les membres du CLUPP (Comité Local des Usagers Port de Plaisance) également après la saison 2021.

I. QUELQUES CHIFFRES 2019

Catégorie A : - de 6m	Catégorie F : 8m à 8.49m	Catégorie K : 11m à 11.99m
Catégorie B : 6m à 6.49m	Catégorie G : 8.50m à 8.99m	Catégorie L : 12m à 12.99m
Catégorie C : 6.50m à 6.99m	Catégorie H : 9m à 9.49m	Catégorie M : 13m à 13.99m
Catégorie D : 7m à 7.49m	Catégorie I : 9.50m à 9.99m	Catégorie N : + de 14m
Catégorie E : 7.50m à 7.99m	Catégorie J : 10m à 10.99m	

1. Contrats annuels au 1^{er} janvier 2020 (y compris les suspensions de contrats) :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Total
Monocoque	90	133	130	73	36	47	47	24	24	36	16	7	3	6	672
Multicoque									1	2	5	1		1	10
Total	90	133	130	73	36	47	47	24	25	38	21	8	3	7	682

Suspensions de contrat :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Total
Monocoque	4	5	4	3		2	3		1	2	1			1	26
Multicoque										1					1
Total	4	5	4	3		2	3		1	3	1			1	27

2. Résiliations 2019 :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	Total	Total de résiliations en 2018	Total de résiliations en 2017
Monocoque	7	11	8	1	3	3	1		1	1	1	1	1		39	43	57
Multicoque																	
Total	7	11	8	1	3	3	1		1	1	1	1	1		39	43	57

3. Liste d'attente :

Nombre d'inscriptions du 01/01/2019 au 31/12/2019 :

A	B / C	D / E	F / G	H / I	J	K / L / M	N ou multicoque	Total	Total d'inscriptions en 2018	Total d'inscriptions en 2017
12	20	8	8	6	2	8	1	65	66	80

Au 31/12/2019, la liste globale compte :

A	B / C	D / E	F / G	H / I	J	K / L / M	N ou multicoque	Total	Total d'inscriptions au 31/12/2018	Total d'inscriptions au 31/12/2017
29	111	49	35	23	14	33	6	300	320	343

M. Biteau fait lecture d'un compte-rendu de M. Delidais suite à la conférence maritime organisée par le conseil départemental de Charente-Maritime le 14 février 2020.

Plusieurs thèmes ont été évoqués, dont l'attente pour l'obtention d'une place annuelle dans les ports de plaisance.

La tendance aujourd'hui : de moins en moins de propriétaires, mais de plus en plus de locations et de « co-navigation ». De ce fait, des places vacantes commencent à apparaître dans les ports de plaisance de certaines régions moins attractives touristiquement. A terme, l'offre de places disponibles dans les ports pourrait se révéler supérieure à la demande, même dans la région. D'où l'importance de développer l'offre produits des ports de plaisance, évolution vers le « Market place » et l'intégration des ports dans la stratégie touristique des communes.

4. Bilan de la saison 2019

1.4.1. Escales

	Nombre séjours 2019	Nombre séjours 2018	Nombre séjours 2017	Nombre nuitées 2019	Nombre nuitées 2018	Nombre nuitées 2017
Janvier	3	3	4	9	3	4
Février	19	9	10	30	13	10
Mars	39	22	35	53	26	45
Avril	185	195	252	295	356	421
Mai	405	493	400	699	892	697
Juin	599	576	608	1076	1084	1227
Juillet	804	847	708	1591	1693	1514
Août	912	950	967	1718	1847	1916
Septembre	427	475	320	733	802	573
Octobre	103	143	196	135	223	298
Novembre	16	43	36	24	55	42
Décembre	2	4	5	2	10	5
Total	3514	3760	3541	6365	7004	6752

Soit une diminution de 7% par rapport à 2018, mais stable par rapport à 2017.

	Juillet / Août 19	Juillet / Août 18
Nombre de nuitées :	3309	3540
3 ^{ème} Nuitée gratuite :	856	969
	-----	-----
	4165	4509

Soit une diminution de 8% par rapport à 2018 sur juillet et août et de 9.1% sur l'année.

1.4.2. Contrats Hebdo/Mensuels

	Nombre séjours 2019	Nombre séjours 2018	Nombre séjours 2017
Janvier	3	3	4
Février	1		1
Mars	6	2	5
Avril	28	27	39
Mai	25	50	24
Juin	39	35	39
Juillet	76	88	71
Août	86	71	61
Septembre	14	36	28
Octobre	2	5	9
Novembre	1		
Décembre			2
Total	281	317	283

	Nombre séjours 2019	Nombre séjours 2018	Nombre séjours 2017
< 6m	68	79	83
6m à 6.49m	43	60	39
6.50m à 6.99m	61	61	72
7m à 7.49m	13	7	12
7.50m à 7.99m	16	14	9
8m à 8.49m	11	9	8
8.50m à 8.99m	15	20	10
9m à 9.49m	5	4	4
9.50m à 9.99m	11	13	10
10m à 10.99m	16	20	9
11m à 11.99m	10	16	8
12m à 12.99m	9	8	7
13m à 13.99m	2	5	6
> 14m	1	1	6
Total	281	317	283

M. Biteau présente une étude qu'il a réalisée sur les variations des recettes « Escales Journées » et « Escales Hebdo/Mensuelles » ainsi que des fréquentations escales juillet/août. Ces chiffres sont en baisse significative par rapport à 2018.

Il propose donc, à titre expérimental, de fidéliser la clientèle en proposant 2 nuits gratuites pour 6 nuits consécutives (à ce jour, seule la 3^{ème} nuit est offerte pour tout séjour de 3 nuits consécutives).

L'idée serait donc de doubler la proposition existante et d'offrir les 3^{ème} et 6^{ème} nuits pour tout séjour de 6 nuits consécutives.

3 nuits consécutives passées : 2 nuits payantes + la 3^{ème} nuit offerte

6 nuits consécutives passées : 4 nuits payantes + la 3^{ème} nuit offerte + la 6^{ème} nuit offerte

Au vu du changement de municipalité, M. le Maire estime qu'il est préférable que cette proposition soit entérinée par le prochain conseil municipal.

1.4.3. Aire de carénage et parking à terre

Mois (début du séjour)	Aire de carénage									Parking à terre		
	Nombre de séjours			Nombre de nuitées			Nombre de nuits gratuites			Nombre de séjours		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Janv.	2	2	2	58	67	58	4	4		31	31	25
Fév.	4		3	83	98	62	10	11	8			1
Mars	15	9	10	184	146	105	39	39	32	5	1	2
Avril	17	22	24	236	243	240	89	98	106	11	12	15
Mai	29	22	22	225	215	168	108	98	98	15	15	7
Juin	19	21	29	211	202	185	85	86	92	15	13	12
Juil.	15	28	19	155	203	191	55	68	68	14	25	15
Août	12	15	10	136	165	107	11	35	28	17	12	17
Sept.	4	6	6	102	126	76	19	21	17	14	12	4
Oct.	5	3	9	95	92	100	23	11	25	9	13	12
Nov	4	1	4	123	42	56	24	7	17	2	3	5
Déc.				93	34	48	3	4	10	1		
Total	126	129	138	1701	1633	1396	470	482	501	134	137	115

En totalité, 363 bateaux ont séjourné sur l'aire de carénage.

1.4.4. Cale de mise à l'eau

	2019	2018	2017
Cale	177	195	212
Cale Jet-ski	49	60	70
Cale 5 passages	221	228	245
Cale 5 passages Jet-ski	29	36	35
Cale Année	13	7	9
Cale Année Prof.	3	4	4

Nombre de passages bateau : (5 x 221) + 177 = **1282** (en 2018 : 1335 passages, en 2017 : 1437)

Nombre de passages Jet-ski : (5 x 29) + 49 = **194** (en 2018 : 240 passages, en 2017 : 245)

1.4.5. Régie stationnement

	Montant TTC			
	2019	2018	2017	2016
Total	336 037.17€	356 860.74€	350 343.31€	362 309.81€
Badge abonné	590.00€	350.00€	400.00€	410,00€
Cale Professionnel Forfait Annuel	1 464.00€	1 923.20€	1 894.80€	1 876.00€
Cale de Mise à l'eau Jet-Ski	392.00€	559.20€	610.80€	1 103.25€
Cale de mise à l'eau	1 770.00€	1 729.80€	1 753.05€	2 262.85€
Cale mise à l'eau Forfait Annuel	2 600.00€	1 686.30€	2 136.15€	2 350.00€
Forfait 5AR Cale Mise à l'eau	6 630.00€	5 971.05€	6 304.30€	5 150.00€
Forfait 5AR Cale Mise à l'eau Jet-Ski	870.00€	1 139.40€	1 092.00€	339.90€
Hebdo/Mensuel	128 494.46€	140 468.26€	144 267.28€	150 366.69€
Passage	140 219.42€	149 628.12€	144 253.72€	141 492.47€

Forfait Hiver	13 979.68€	15 263.30€	11 453.75€	17 510.51€
Frais de gestion Suspension de contrat	1 400.00€	1 700.00€	700.00€	750.00€
Frais inscription liste d'attente	3 250.00€	3 300.00€	4 250.00€	3 200.00€
Mouillage	7 840.42€	9 693.44€	10 025.85€	9 086.89€
Parking à terre	18 964.06€	18 802.35€	15 448.49€	18 978.64€
Zone technique	6 524.28€	4 094.32€	5 441.12€	7 192.61€
Divers	448.85€			
Remorquage	600.00€	552.00€	312.00€	240.00€

1.4.6. Régies Laverie / Produits divers

Laverie du 17/12/2018 au 13/12/2019 : **5 095.70€ TTC**

Il avait été évoqué, lors du dernier conseil portuaire, de changer éventuellement le système de la laverie (les machines en place étant vieillissantes, les frais de réparation étant de plus en plus importants).

M. Artaud demande donc l'avancée du dossier.

Deux situations sont envisageables :

- le rachat de machines neuves.

Dans ce cas, M. Mouclier suggère de changer en priorité la machine de 10kgs (qui est actuellement en panne) ainsi que le sèche-linge.

Coût approximatif : 6 000€ HT

- la mise à disposition de matériel (machines à laver et sèche-linge) par des entreprises privées qui en assureraient la maintenance.

Le règlement se ferait directement par carte bleue via une borne de paiement.

Le port percevrait en compensation une rémunération calculée en fonction des recettes perçues par la société.

Le choix porte sur le renouvellement de machines – dans un premier temps : 1 machine à laver 10kgs + 1 sèche-linge 10kgs.

Conserver la maîtrise de ce service garantit en effet une meilleure rémunération.

Produits divers du 17/12/2018 au 13/12/2019 :

Produits bio : 313.50 €TTC

Produits publicitaires : 7 876.00 €TTC

Photocopie : 75.60€TTC

8 265.10€ TTC

Polo (homme/femme) : 129 x 19€ + 1 x 15€ = 2466 €

Tee-Shirt (homme/femme) : 99 x 15€ + 2 x 10€ = 1505 €

Petit pavillon : 44 x 8€ = 352 €

Grand Pavillon : 2 x 35€ = 70 €

Mug finition émaillée : 166 x 9€ = 1494 €

Mug fluo : 9 x 8€ = 72 €

Livre : 14 x 14€ = 196 €

Port-clé couleur : 51 x 4€ = 204 €

Porte-clé décapsuleur : 19 x 5€ = 95 €

Magnet : 25 x 3€ = 75 €

Casquette adulte : 128 x 9€ = 1152 €

Casquette enfant : 6 x 7€ = 42 €

Gobelet réutilisable : 153 x 1€ = 153 €

II. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET 2020

1. Section fonctionnement

DETAIL DU FONCTIONNEMENT RECETTES (HT)	2019		2020	
	Budget	Réalisé	Budget	Observations
70 - Produits des services, domaine et ventes divers	1 278 914,32	1 295 694,42	1 277 006,76	
706 - Prestations de services	6 500,00	12 550,24	10 006,76	Produits divers / laverie
7083 - Locations diverses	1 270 000,00	1 278 656,96	1 263 000,00	Stationnement/module
7087 - Remboursements de frais	2 414,32	4 487,22	4 000,00	Remboursement surveillance/eaux buvette
74 - Subvention d'exploitation	-	-	-	
74 - Subvention d'exploitation				
75 - Autres produits de gestion courante	7 500,00	7 879,98	7 500,00	
7588 - Autres	7 500,00	7 879,98	7 500,00	Taxe foncière + annuaires
77 - Produits exceptionnels	9 500,00	10 283,84	-	
7718 - Autres produits exceptionnels sur op. de gestion				
773 - Mandat annulés ou atteints déchéance quadriennale		192,00		
775 - Produits de cessions d'immobilisations				
778 - Autres produits exceptionnels	9 500,00	10 091,84		Remboursement CER
78 - Reprises sur amortissements, dépréc. & provis	-	-	255 000,00	
7815 - Rep. sur prov. pour risques et charges fonct. courant			255 000,00	
013 - Atténuations de charges	5 000,00	17 660,66	4 000,00	
64198 - Autres remboursements	5 000,00	17 660,66	4 000,00	Indemnités journalières
002 - Excédent de fonctionnement reporté	46 592,44	46 592,44		
Total recettes réelles	1 347 506,76	1 378 111,34	1 543 506,76	
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	8 493,24	8 493,24	8 493,24	
777 - Quote-part des subv. d'inv. transf. au cpte de résul.	8 493,24	8 493,24	8 493,24	
Total recettes d'ordre	8 493,24	8 493,24	8 493,24	
Total recettes de fonctionnement	1 356 000,00	1 386 604,58	1 552 000,00	

78 . Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions : 255 000€

Chaque année, la somme de 85 000€ est prévue en dépenses de fonctionnement (section 68.) en vue du dragage réalisé habituellement tous les 4 ans (85 000€ x 3 = 255 000€).

Le prochain dragage aura lieu durant l'hiver 2020/2021 ; cette somme est donc intégrée en recettes de fonctionnement, permettant de payer une partie de ces travaux.

DETAIL DU FONCTIONNEMENT DEPENSES (HT)	2019		2020	
	Budget	Réalisé	Budget	Observations
011 - Charges à caractère général	425 325,72	345 654,27	720 429,09	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	91 400,00	64 034,74	86 400,00	
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	50 000,00	29 897,63	50 000,00	
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	26 000,00	24 229,79	25 000,00	
6064 - Fournitures administratives	1 000,00	337,22	1 000,00	
6066 - Carburants	2 400,00	2 132,22	2 400,00	
6068 - Autres matières et fournitures	12 000,00	7 437,88	8 000,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS	187 330,72	152 800,72	494 479,09	
6135 - Locations mobilières	7 000,00	4 680,50	6 000,00	Location géobox/CB/engin
61521 - Bâtiments publics	30 000,00	4 200,35	10 000,00	Apave + peinture sanitaire capit.
61523 - Réseaux				
61528 - Autres	120 475,72	118 654,29	450 979,09	Transfert de sable/signalisation maritime/Dragage
61551 - Matériel roulant	5 200,00	5 198,65	6 000,00	
61558 - Autres biens mobiliers	6 000,00	5 918,38	4 000,00	
6156 - Maintenance	8 255,00	4 505,57	6 000,00	Logiciel SEAPORT
6161 - Assurances multirisques	9 500,00	9 367,98	10 000,00	SMACL
618 - Divers	900,00	275,00	1 500,00	Météoconsul/formation
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	32 295,00	23 282,85	25 550,00	
6226 - Honoraires	500,00			
6228 - Divers	2 600,00		3 000,00	Régate bords à bords
6231 - Annonces et insertions	200,00	216,80	250,00	Site internet
6236 - Catalogues et imprimés	1 000,00	895,00	1 000,00	Annuaire
6237 - Publications	500,00	306,00	400,00	Carnets laverie
6238 - Divers	1 060,00	1 058,35	1 200,00	Pavillon bleu
6248 - Divers				
6251 - Voyages et déplacements	400,00	88,40	400,00	Frais de déplacement personnel
6257 - Réceptions	9 640,00	5 830,11	2 000,00	
6261 - Frais d'affranchissement	600,00		600,00	
6262 - Frais de télécommunications	3 000,00	2 847,83	3 000,00	
627 - Services bancaires et assimilés	750,00	622,17	700,00	Frais CB
6281 - Concours divers (cotisations...)	2 500,00	2 202,78	2 500,00	Cotisation APPA
6282 - Frais de gardiennage	8 300,00	8 131,32	10 000,00	Surveillance
6288 - Autres	1 245,00	1 084,09	500,00	Logiciel barrière
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	114 300,00	105 535,96	114 000,00	
635111 - Cotisation foncière des entreprises	38 000,00	35 781,00	38 000,00	Taxe professionnelle
63512 - Taxes foncières	60 000,00	58 192,94	60 000,00	
6358 - Autres droits	300,00			
637 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	16 000,00	11 562,02	16 000,00	Déchets
012 - Charges de personnel et frais assimilés	267 300,00	243 780,42	256 800,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-	-	-	
6218 - Autres personnel extérieur				
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 708,00	2 415,85	3 000,00	
6332 - Cotisations versées au FNAL	900,00	754,89	900,00	
6336 - Cotisations au centre national et CNFPT	1 208,00	1 208,00	1 500,00	Centre de gestion
6338 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	600,00	452,96	600,00	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	264 592,00	241 364,57	253 800,00	
6411 - Salaires, appointements, commissions de base	185 712,00	170 949,10	175 000,00	
6413 - Primes et gratifications	64,00	63,77		
6451 - Cotisations à l'URSSAF	36 000,00	30 477,28	35 000,00	
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	36 000,00	34 367,42	37 000,00	
6454 - Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	2 038,07	3 000,00	
6458 - Cotisations aux organismes sociaux	3 000,00	2 653,88	3 000,00	
6475 - Médecine du travail, pharmacie	816,00	815,05	800,00	
65 - Autres charges de gestion courante	30 800,00	19 155,98	30 800,00	
651 - Redevance pour concessions,brevets,licences...	300,00	104,20	300,00	SACEM
6541 - Créances admises en non-valeur	500,00		500,00	
658 - Charges diverses de la gestion courante	30 000,00	19 051,78	30 000,00	Aide forfaitaire/sous-location
66 - Charges financières	202 700,00	201 556,20	183 900,00	
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	190 000,00	189 155,65	174 000,00	
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	- 4 300,00	- 4 306,31	- 4 600,00	
661122 - ICNE de l'exercice N-1				
6688 - Autre	17 000,00	16 706,86	14 500,00	
67 - Charges exceptionnelles	20,00	-	20,00	
6711 - Intérêts moratoires et pénalités sur marché	20,00		20,00	
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	85 000,00	85 000,00	-	
6815 - Dot.aux prov. pour risques& charges d'exploitation	85 000,00	85 000,00		Provision dragage
020 - Dépenses imprévues			8 000,00	
Total dépenses réelles	1 011 145,72	895 146,87	1 199 949,09	
023 - Virement à la sect. d'investissement			7 000,00	
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	344 854,28	344 854,28	345 050,91	
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	272 071,28	272 071,28	272 267,91	
6812 - Dot.aux amort. charges d'exploitation à répartir	72 783,00	72 783,00	72 783,00	
Total dépenses d'ordre	344 854,28	344 854,28	352 050,91	
Total dépenses de fonctionnement	1 356 000,00	1 240 001,15	1 552 000,00	

2. Section investissement

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT RECETTES (HT)	2019		2020	
	Budget	Réalisé	Budget	Observations
001 - Excédent d'investissement reporté	36 036,41	36 036,41	41 206,37	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	133 000,00	133 000,00	146 602,82	
1068 - Autres réserves	133 000,00	133 000,00	146 602,82	Affectation résultat
13 - Subventions d'investissement reçues	-	-	-	
1314 - Communes				
1318 - Autres				
16 - Emprunts et dettes assimilés	-	-	-	
1641 - Emprunts en euros				
165 - Dépôts et cautionnements reçus				
Total recettes réelles hors opérations	169 036,41	169 036,41	187 809,19	
021 - Virement de la sect. de fonctionnement			7 000,00	
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	272 071,28	272 071,28	272 267,91	
28031 - Amortissements des frais d'études	980,00	980,00	980,00	
2805 - Concessions & droits similaires,brevets,licences.	4 211,62	4 211,62	813,67	
28125 - Terrains bâtis	137 931,10	137 931,10	137 931,10	
28128 - Autres terrains	710,73	710,73	710,73	
28131 - Bâtiments	41 681,99	41 681,99	41 681,99	
28135 - Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	61 863,13	61 863,13	61 863,13	
28153 - Installations à caractère spécifique	6 524,98	6 524,98	5 060,98	
28154 - Matériel industriel	2 726,74	2 726,74	2 922,71	
28157 - Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus	6 377,02	6 377,02	6 050,00	
28181 - Install.générales,agencement & aménagements divers	5 515,63	5 515,63	6 959,00	
28182 - Matériel de transport	2 351,42	2 351,42	3 024,16	
28183 - Matériel de bureau et matériel informatique	249,00	249,00	3 200,88	
28184 - Mobilier	691,40	691,40	691,41	
28188 - Autres	256,52	256,52	378,15	
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	72 783,00	72 783,00	72 783,00	
4816 - Frais d'émission des emprunts	72 783,00	72 783,00	72 783,00	
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	
1315 - Groupements de collectivités				
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	
1687 - Autres dettes				
Total recettes d'ordre	344 854,28	344 854,28	352 050,91	
Total recettes hors opérations	513 890,69	513 890,69	539 860,10	

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT DEPENSES (HT)	2019		2020	
	Budget	Réalisé	Budget	Observations
001 - Déficit d'investissement reporté				
16 - Emprunts et dettes assimilés	424 550,00	424 144,14	452 600,00	
1641 - Emprunts en euros	421 700,00	421 636,75	450 000,00	
165 - Dépôts et cautionnements reçus				
1687 - Autres dettes	2 850,00	2 507,39	2 600,00	
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	
2031 - Frais d'études				
21 - Immobilisations corporelles	80 847,45	40 046,94	78 766,86	
2125 - Terrains bâtis				
2135 - Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	40 791,00		50 016,86	RAR toiture+gouttière ou escalier YCO
2153 - Installations à caractère spécifique	3 403,45	3 403,16	300,00	Borne électrique
2154 - Matériel industriel	3 520,00	3 518,83	5 850,00	Laverie
2157 - Agencement et aménagements du mat. et outil. Indus				
2181 - Install.générales,agencement & aménagements divers	11 550,00	11 546,96	21 000,00	Pontons
2182 - Matériel de transport	5 690,00	5 687,43		
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	15 283,00	15 282,41		
2184 - Mobilier				
2188 - Autres	610,00	608,15	1 600,00	DAE
Total dépenses réelles hors opérations	505 397,45	464 191,08	531 366,86	
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	8 493,24	8 493,24	8 493,24	
13913 - Départements	3 583,15	3 583,15	3 583,15	
13914 - Communes	1 920,00	1 920,00	1 920,00	
13915 - Groupements de collectivités	1 253,69	1 253,69	1 253,69	
13918 - Autres	1 736,40	1 736,40	1 736,40	
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	
2153 - Installations à caractère spécifique				
Total dépenses d'ordre	8 493,24	8 493,24	8 493,24	
Total dépenses hors opérations	513 890,69	472 684,32	539 860,10	

2188. Autres - DAE : Défibrillateur

Un défibrillateur extérieur va être installé à proximité de la capitainerie.

3. Compte administratif 2019 et affectation des résultats 2020

Résultat 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat
 FONCTIONNEMENT			
Résultat 2019	1 240 001.76 €	1 340 012.14 €	100 010.38 €
Report 2018		46 592.44 €	46 592.44 €
Résultat cumulé	1 240 001.76 €	1 386 604.58 €	146 602.82 €
Résultat 2019	472 684.32 €	477 854.28 €	5 169.96 €
Report 2018		36 036.41 €	36 036.41 €
Résultat cumulé	472 684.32 €	513 890.69 €	41 206.37 €
Reste à réaliser	40 790.00 €		- 40 790.00 €
Résultat cumulé y compris RAR			416.37 €

Affectation des résultats

Excédent d'investissement reporté (001)	41 206.37 €
Affectation de la section de fonctionnement à la section d'investissement (1068)	146 602.82 €
Excédent de fonctionnement reporté (002)	- €

IV. POINT SUR LES TRAVAUX

1. Transfert de sable

Entre le 3 février 2020 et le 15 mars 2020, une opération de ré-ensablement du cordon dunaire de Prouard est menée par la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron.

En effet, il devient urgent de renforcer la digue de Prouard (construite en 2008) si l'on ne veut pas la voir se détériorer.

Cette opération consiste à transférer le sable des pièges à sable du Port de Plaisance vers le Cordon Dunaire de Prouard.

Le marché est passé pour un volume de 80 000m³.

Coût total du projet : 379 960€ HT

Plan de financement :

État :	40%
Région Nouvelle-Aquitaine :	14%
Conseil Départemental :	20%
Communauté de communes :	20%
Commune de Saint-Denis :	6%

Ces travaux se dérouleront en 2 phases :

- 1^{ère} phase : transfert de 50 000 m³ en février/mars 2020
- 2^{ème} phase : transfert de 30 000 m³ au cours de l'hiver 2020-2021.

L'entreprise TREZENCE est chargée du transfert de sable. Des camions en charge du transfert sont amenés à circuler entre La Brée et Saint-Denis au cours de ces 2 périodes.



Les travaux ont été perturbés par l'interdiction donnée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de vider une partie du piège à sable situé le plus près de la sortie du port, suite au nichage de gravelots dans cette partie.

Ce piège à sable sera vidé au début de l'hiver prochain.



2. Dragage du port

Le prochain dragage du port débutera en octobre 2020.

Le marché devra être lancé fin mars / début avril 2020.

3. Travaux suite à tempête « Amélie »

Suite à la tempête Amélie, la nuit du 2 au 3 novembre 2019, le port a subi certains dommages, notamment sur la panne K et les bouts de pontons des pannes H et I. La toiture de l'atelier, le grillage de clôture de la mini-déchetterie et du parking à terre nécessitent également des réparations.

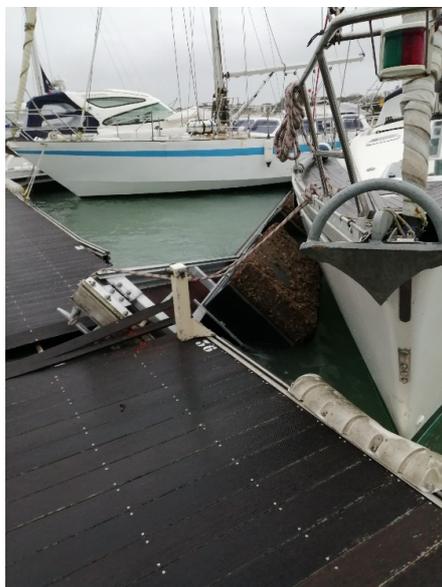
Plusieurs dossiers ont donc été ouverts auprès de la compagnie d'assurance (« SMACL »).

Les travaux doivent donc être entrepris courant mars par la société *Atlantic Marine* et le personnel du port:

- *Sur la panne K* : démontage des pontons accidentés, remplacement de 3 pontons de 12m et fourniture d'accessoires (anneaux de guidage pieux, embases de fixation),
- *Sur la panne I/J* : démontage du ponton accidenté, remplacement d'un ponton de 12m (celui en bout de panne) et fourniture d'accessoires (anneaux de guidage pieux, embases de fixation),
- *Sur la panne H* : démontage du ponton accidenté, remplacement d'un ponton de 6m (celui en bout de panne) et fourniture d'accessoires (anneaux de guidage pieux, embases de fixation).

Coût total des travaux : environ 48 000€ HT

Une partie de ces travaux sera financée par la compagnie d'assurance.



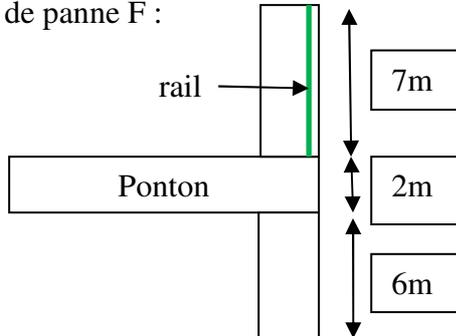
Deux bateaux sur l'aire de carénage ainsi que deux bateaux sur le parking à terre ont subi également des dommages.

L'assurance de leur propriétaire est concernée pour les dommages subis ; la responsabilité du port n'étant pas engagée.

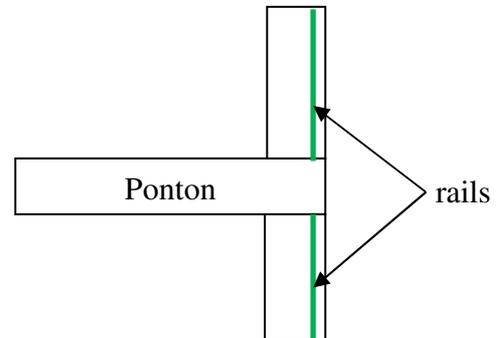
4. Remplacement de catways de 6m des extrémités de pontons et pontets d'amarrage

Les bouts de pontons accueillent les multicoques. Ils sont composés de 2 catways de 6m et/ou 7m.

Par exemple, bout de panne F :



Bout de ponton actuel



Bout de ponton à venir

A ce jour, les catways de 6m en place (au nombre de 5) ne sont pas munis de rail.

Il est décidé de rendre plus fiable et plus facile l'amarrage des bateaux.

Un devis a donc été demandé à *Atlantic Marine* pour la fourniture de 5 catways de 6m munis de rails, et de 40 pontets d'amarrage à 4 trous qui remplaceront les pontets actuels tenus par 2 boulons.

Coût de l'opération : 9 475€ HT

5. Remplacement de 3 catways de 9m sur la panne K par 3 catways de 10m

Tous les catways de 9m d'origine ont été remplacés par des catways de 10m, à l'exception de 3.

Un devis a donc été demandé à *Atlantic Marine* afin de remplacer les 3 catways restants par des catways de 10m.

Ces catways seront commandés avec ceux de 6m et seront mis à poste dès réception.

L'allongement des bateaux à poste justifie cet investissement.

Coût de l'opération : 10 134€ HT

Coût de transport pour les catways de bouts de pontons et les catways de 10m : 1 030€ HT

6. Toiture de la capitainerie

La toiture de la capitainerie s'est dégradée au fil des années.

Il est devenu nécessaire de la changer rapidement.

Cette opération se fera au printemps.

Estimation des travaux : entre 30 000€ HT et 35 000€ HT.



V. QUESTIONS DIVERSES

1. Libération d'emplacement

5.2.1. Conditions de libération

La Commune a décidé, lors du conseil municipal du 22 janvier 2020, de remettre en place les conventions de libérations d'emplacement permettant aux détenteurs d'une place annuelle, n'utilisant pas leur navire durant la saison, de le sortir.

La durée minimum de libération sera de :

- deux mois consécutifs entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2020,
- ou de six semaines consécutives entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2020,
- ou de 3 mois (consécutifs ou non) entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2020, dont 30 nuitées impératives entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2020.

5.2.2. Aide forfaitaire et remboursement de sous-location

Une aide forfaitaire de 200 euros sera versée au propriétaire du navire libérant son emplacement, en compensation des frais de manutention, de transport et de stockage à terre durant cette période (somme versée en même temps que la rétrocession).

La place libérée sera louée selon la demande, et le propriétaire concerné recevra une rétrocession d'un montant calculé conformément à l'article 9 des Clauses et conditions générales du contrat d'usage annuel.

2. Demande de l'APPSD - Barnum

M. Barbier annonce qu'il souhaiterait un lieu un peu plus grand que leur local actuel pour assurer l'accueil des plaisanciers lors de leurs manifestations.

L'idée serait de mettre en place un barnum sur l'esplanade derrière la capitainerie, chaque année, du 01/05 au 15/09.

M. Le Maire précise qu'étant en site classé, le délai autorisé serait de 3 mois maximum.

M. Le Maire demande donc à M. Barbier de monter un dossier qui sera présenté en commission d'urbanisme.

3. Remerciements

En fin de séance, M. Biteau tient à remercier, au nom des plaisanciers, M. Massé et M. Charlet pour leur travail et implication durant leurs deux mandats.

Il a souligné la courtoisie des échanges et le bon fonctionnement du conseil portuaire.

A leur tour, M. Massé et M. Charlet remercient les représentants des plaisanciers, des professionnels, des associations pour leur engagement au service du port de Saint-Denis.

Ils soulignent la qualité de leurs interventions et leur intérêt partagé pour les affaires portuaires.

Fin de la séance à 16h30